

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12469

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Avenue de Tervueren 17

Objet de la demande : réaménager un hôtel particulier afin d'y créer six logements (zone de recul, démolir les annexes et construire un volume sur trois niveaux, isoler la façade arrière, les murs mitoyens et les toitures ainsi que régulariser la lucarne en façade avant

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : espaces structurants, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones d'habitation

Motifs principal(aux) de l'enquête :

application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) dérogation à l'article 25. du Règlement Communal d'Urbanisme (zone de recul - plantations) dérogation à l'article 28. du Règlement Communal d'Urbanisme (zones de recul - clôtures)

L'enquête publique se déroule du 27/10/2025 au 10/11/2025.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 25 novembre 2025, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- en ligne : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 10/11/2025** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 29/09/2025

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.